

**SA POLE FUNERAIRE PUBLIC**

**181 avenue Berthelot**

**69007 LYON**

**Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

---

**COMPTES ANNUELS**

---

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

## Sommaire

### Compte rendu de diligences

#### 1. Comptes Annuels

Soldes Intermédiaires de Gestion	7
Bilan (Actif - Passif)	8
Compte de résultat	10
Détail du Bilan	11
Détail du Compte de Résultat	16

#### 2. Annexe

Règles et méthodes comptables	23
Faits caractéristiques	25
Notes sur le bilan	27
Notes sur le compte de résultat	37
Autres informations	38

#### 3. Liasse fiscale



Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

## Compte rendu de diligences

### COMPTE RENDU DE DILIGENCES

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA POLE FUNERAIRE PUBLIC  
Pour l'exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 33 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	8 604 840,94
Chiffre d'affaires	6 619 779,14
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>393 929,86</b>

Fait à VILLEURBANNE

Bruno GENEVOIS  
Expert-Comptable associé



Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



## Comptes Annuels

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



## Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
Ventes de Marchandises	1 535 696	100,00	1 349 558	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	338 950	22,07	304 448	22,56
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>1 196 746</b>	<b>77,93</b>	<b>1 045 110</b>	<b>77,44</b>
Production vendue	5 084 083	100,00	4 832 990	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Cie de matières et sous-traitance	267 124	5,25	334 105	6,91
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>4 816 959</b>	<b>94,75</b>	<b>4 498 885</b>	<b>93,09</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>6 619 779</b>	<b>100,00</b>	<b>6 182 548</b>	<b>100,00</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>6 013 705</b>	<b>90,84</b>	<b>5 543 995</b>	<b>89,67</b>
Autres achats et charges externes	1 911 063	28,87	1 769 919	28,63
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>4 102 642</b>	<b>61,98</b>	<b>3 774 076</b>	<b>61,04</b>
Subventions d'exploitation	6 000	0,09	2 000	0,03
Impôts, taxes et verst assimilés	70 629	1,07	60 462	0,98
Charges de personnel	3 035 369	45,85	2 917 507	47,19
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 002 645</b>	<b>15,15</b>	<b>798 108</b>	<b>12,91</b>
Reprises s/ charges et Transferts	181 969	2,75	106 968	1,73
Autres produits	5 619	0,08	8 240	0,13
Dot. amortissements et provisions	274 348	4,14	272 453	4,41
Autres charges	267 831	4,05	208 927	3,38
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>648 053</b>	<b>9,79</b>	<b>431 935</b>	<b>6,99</b>
Quote part résultat en commun	-328 013	-4,96	-354 198	-5,73
Produits financiers	13 601	0,21		
Charges financières	7 574	0,11	8 550	0,14
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>326 067</b>	<b>4,93</b>	<b>69 187</b>	<b>1,12</b>
Produits exceptionnels	89 634	1,35	141 897	2,30
Charges exceptionnelles	21 771	0,33	110 917	1,79
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>67 863</b>	<b>1,03</b>	<b>30 980</b>	<b>0,50</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>393 930</b>	<b>5,95</b>	<b>100 166</b>	<b>1,62</b>



## Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 825	7 825		
Fonds commercial (1)	42 000		42 000	42 000
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	150 439	101 474	48 965	68 767
Autres immobilisations corporelles	9 373 259	3 789 018	5 584 241	5 423 438
Immob. en cours / Avances & acomptes	89 850		89 850	99 351
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 350		17 350	17 350
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 680 723</b>	<b>3 898 316</b>	<b>5 782 406</b>	<b>5 650 907</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	177 507	18 186	159 321	154 850
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 316 351	32 895	1 283 456	1 020 881
Fournisseurs débiteurs	10 703		10 703	12 623
Personnel	89		89	1 052
Etat, Impôts sur les bénéfiques				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 093		36 093	24 263
Autres créances	11 248		11 248	7 227
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	79 697		79 697	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 234 909		1 234 909	1 464 224
Charges constatées d'avance	6 918		6 918	14 164
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 873 516</b>	<b>51 081</b>	<b>2 822 435</b>	<b>2 699 285</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 554 239</b>	<b>3 949 398</b>	<b>8 604 841</b>	<b>8 350 192</b>
(1) Dont droit au bail	42 000		42 000	
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)	46 553		46 553	



## Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 048 000	2 048 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 171	7 171
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-451 177	-551 344
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>393 930</b>	<b>100 166</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 997 924</b>	<b>1 603 994</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	3 963 325	4 156 383
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>3 963 325</b>	<b>4 156 383</b>
Provisions pour risques	191 610	277 617
Provisions pour charges	682 211	354 198
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>873 821</b>	<b>631 815</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	605 751	698 031
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 094	399 962
Dettes fiscales et sociales	495 824	547 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 249
Autres dettes	215 102	230 746
Produits constatés d'avance (1)		79 217
<b>DETTES (1)</b>	<b>1 769 771</b>	<b>1 958 000</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 604 841</b>	<b>8 350 192</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	511 229	696 922
(1) Dont à moins d'un an (a)	1258 542	1261 078
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	150	314
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises	1 535 696	1 349 558
Production vendue	5 084 083	4 832 990
Subventions d'exploitation	6 000	2 000
Autres produits	187 588	115 207
<b>Total</b>	<b>6 813 367</b>	<b>6 299 755</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de marchandises	338 311	381 582
Variation de stock (m/ses)	639	-77 135
Achats de m.p & aut.approv.	44 805	79 937
Autres achats & charges externes	2 133 383	2 024 087
<b>Total</b>	<b>2 517 137</b>	<b>2 408 472</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>4 296 230</b>	<b>3 891 283</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	70 629	60 462
Salaires et Traitements	2 113 434	2 011 710
Charges sociales	921 935	905 797
Amortissements et provisions	274 348	272 453
Autres charges	267 831	208 927
<b>Total</b>	<b>3 648 177</b>	<b>3 459 349</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>648 053</b>	<b>431 935</b>
Produits financiers	13 601	
Charges financières	7 574	8 550
<b>Résultat financier</b>	<b>6 027</b>	<b>-8 550</b>
Opérations en commun	-328 013	-354 198
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>326 067</b>	<b>69 187</b>
Produits exceptionnels	89 634	141 897
Charges exceptionnelles	21 771	110 917
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>67 863</b>	<b>30 980</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>393 930</b>	<b>100 166</b>



## Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 825,00	7 825,00		
20510000000 - Logiciel	7 825,00		7 825,00	7 825,00
28050000000 - Amort. Concessions et dr		7 825,00	-7 825,00	-7 825,00
Fonds commercial (1)	42 000,00		42 000,00	42 000,00
20600000000 - Droit au bail	42 000,00		42 000,00	42 000,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	150 438,79	101 473,58	48 965,21	68 767,17
21540000000 - Matériel industriel	150 438,79		150 438,79	146 600,79
28150000000 - Amort. Installations techni		101 473,58	-101 473,58	-77 833,62
Autres immobilisations corporelles	9 373 258,73	3 789 017,84	5 584 240,89	5 423 438,48
21810000000 - Installations générales Siè	74 668,53		74 668,53	68 518,53
21811000000 - Agencements Rillieux	175 053,95		175 053,95	175 053,95
21812000000 - Agencements Croix Rous	41 738,72		41 738,72	41 738,72
21813000000 - Agencement Logistique	86 535,63		86 535,63	65 567,30
21814000000 - Agencements GBL	25 031,34		25 031,34	25 031,34
21815000000 - Agencement Villeurbanne	25 571,94		25 571,94	25 571,94
21816000000 - Agencements CFL	488 530,47		488 530,47	414 888,10
21817000000 - Agencements Tassin	63 559,23		63 559,23	63 559,23
21818000000 - Agencements Oullins	63 528,38		63 528,38	63 528,38
21819000000 - Agencements Crema	563 868,57		563 868,57	239 446,98
21819100000 - Agencement CFV	123 576,04		123 576,04	48 587,56
21819200000 - Agencement CFC	8 507,06		8 507,06	8 507,06
21819500000 - Agencement Bron	18 007,19		18 007,19	18 007,19
21819600000 - Agencements Berthelot	22 148,60		22 148,60	7 381,00
21819700000 - Agencements Corbas	240 208,53		240 208,53	240 208,53
21819800000 - Agencement Fossoyage	3 300,00		3 300,00	3 300,00
21820000000 - Matériel de transport	131 211,89		131 211,89	69 844,53
21830000000 - Matériel de bureau & infor	106 261,53		106 261,53	96 394,84
21840000000 - Mobilier de bureau	41 897,12		41 897,12	41 289,62
22000000000 - Immobilisations mises en	7 070 054,01		7 070 054,01	7 070 054,01
28181000000 - Amort. Installations génér		42 929,35	-42 929,35	-24 179,05
28181100000 - Amortissements agencem		58 281,98	-58 281,98	-40 696,06
28181200000 - Amortissements agencem		12 264,81	-12 264,81	-8 009,03
28181300000 - Amortissements Agencem		21 049,63	-21 049,63	-12 036,80
28181400000 - Ammortissements Agence		7 311,84	-7 311,84	-4 587,89
28181500000 - Ammortissements Agence		9 522,44	-9 522,44	-6 087,32
28181600000 - Amortissements Agencem		98 502,15	-98 502,15	-51 371,66
28181700000 - Ammortissements Agence		29 667,95	-29 667,95	-21 906,02
28181800000 - Ammortissements Agence		13 639,01	-13 639,01	-6 967,79
28181900000 - Amortissements Agencem		106 143,72	-106 143,72	-47 842,44
28181910000 - Amortissements Agencem		14 909,00	-14 909,00	-4 420,79
28181920000 - Amortissements Agencem		1 472,86	-1 472,86	-409,48
28181950000 - Amortissements Agencem		5 906,57	-5 906,57	-3 829,04
28181960000 - Amortissements Agencem		4 354,24	-4 354,24	-1 970,45
28181970000 - Ammortissement Agence		71 282,84	-71 282,84	-54 808,71
28181980000 - Ammortissements Agence		1 070,21	-1 070,21	-657,71
28182000000 - Amort. Matériel de transp		68 874,35	-68 874,35	-60 832,98
28183000000 - Amort. Matériel de bureau		88 061,49	-88 061,49	-78 364,82
28184000000 - Amort. Mobilier		27 044,17	-27 044,17	-20 390,79



## Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
28200000000 - Amort. Immob. en conces		3 106 729,23	-3 106 729,23	-2 913 671,50
Immob. en cours / Avances & acomptes	89 850,00		89 850,00	99 351,00
23150000000 - Immobilisation en cours C	89 850,00		89 850,00	96 655,00
23180000000 - Immobilisations en cours r				2 696,00
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Autres immobilisations financières	17 350,00		17 350,00	17 350,00
27500000000 - Dépôts et cautionnements	17 350,00		17 350,00	17 350,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 680 722,52</b>	<b>3 898 316,42</b>	<b>5 782 406,10</b>	<b>5 650 906,65</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	177 507,29	18 186,38	159 320,91	154 850,03
37000000000 - Stocks de marchandises	130 696,00		130 696,00	107 224,98
37100000000 - Stocks economat	14 657,43		14 657,43	17 658,02
37200000000 - Stocks vêtements de trav	32 153,86		32 153,86	53 263,49
39700000000 - Dépréciations stocks de m		18 186,38	-18 186,38	-23 296,46
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 316 350,83	32 894,80	1 283 456,03	1 020 881,45
41100000000 - Collectif clients	1 224 626,91		1 224 626,91	986 981,99
41300000000 - Clients. - Chèques à encai	2 343,20		2 343,20	6 455,90
41600000000 - Clients douteux ou litigieu	46 552,72		46 552,72	68 963,79
41810000000 - Clients - Factures à établir	42 828,00		42 828,00	9 600,00
49100000000 - Dépré. Comptes de client		32 894,80	-32 894,80	-51 120,23
Fournisseurs débiteurs	10 703,27		10 703,27	12 622,70
40100000000 - Fournisseurs	10 043,27		10 043,27	11 315,91
40980000000 - Rabais, remises, ristourne	660,00		660,00	1 306,79
Personnel	88,88		88,88	1 052,39
42100000000 - Personnel - Rémunération	88,88		88,88	
42500000000 - Personnel - avances et ac				671,26
43770000000 - Rbt IJSS CPCAM				381,13
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 092,98		36 092,98	24 263,37
44566100000 - TVA déductible sur les dé	2 491,03		2 491,03	
44566200000 - TVA déductible sur les en	1 631,20		1 631,20	3 530,00
44571200000 - Tva collectée à 20%	1 169,86		1 169,86	
44586000000 - TVA sur factures non parv	30 800,89		30 800,89	20 733,37
Autres créances	11 248,21		11 248,21	7 227,37
46870000000 - Produits à recevoir	11 248,21		11 248,21	7 227,37
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	79 696,80		79 696,80	
40910000000 - Fournisseurs - avances et	79 696,80		79 696,80	
Disponibilités	1 234 909,41		1 234 909,41	1 464 223,84
51211000000 - Caisse d'Epargne	142 308,41		142 308,41	1 201 550,17
51230000000 - CIC Lyonnaise de banque	380 720,92		380 720,92	261 014,50
51241000000 - Banque postale c-c	711 493,47		711 493,47	
53110000000 - Caisse	386,61		386,61	1 659,17
Charges constatées d'avance	6 918,35		6 918,35	14 163,73
48600000000 - Charges constatées d'ava	6 918,35		6 918,35	14 163,73
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 873 516,02</b>	<b>51 081,18</b>	<b>2 822 434,84</b>	<b>2 699 284,88</b>



## Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 554 238,54</b>	<b>3 949 397,60</b>	<b>8 604 840,94</b>	<b>8 350 191,53</b>
(1) Dont droit au bail	42 000		42 000	
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)	46 553		46 553	



## Détail du Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 048 000,00	2 048 000,00
10130000000 - Capital souscrit appelé versé	2 048 000,00	2 048 000,00
Réserve légale	7 171,30	7 171,30
10610000000 - Réserve légale	7 171,30	7 171,30
Report à nouveau	-451 177,37	-551 343,68
11900000000 - Report à nouveau (débiteur)	-451 177,37	-551 343,68
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>393 929,86</b>	<b>100 166,31</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 997 923,79</b>	<b>1 603 993,93</b>
Avances conditionnées	3 963 324,78	4 156 382,51
22900000000 - Immobilisations mise en concession	3 963 324,78	4 156 382,51
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>3 963 324,78</b>	<b>4 156 382,51</b>
Provisions pour risques	191 610,00	277 617,00
15110000000 - Provision pour litiges	104 000,00	187 000,00
15180000000 - Autres provisions pour risques	87 610,00	90 617,00
Provisions pour charges	682 211,43	354 198,27
15600000000 - Provision renouvel immo PFIAL	682 211,43	354 198,27
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>873 821,43</b>	<b>631 815,27</b>
Emprunts	605 600,88	697 716,80
16400000000 - Prêt CE - 248 k€ n° 5583128	145 947,18	170 324,79
16410000000 - Prêt CE - 150 k€ n° 5939926	103 190,95	117 786,73
16420000000 - Prêt CE - 150 K€ n° 107380G	95 532,98	116 738,89
16430000000 - Prêt CE - 230 K€ n°121298G	174 317,72	196 732,57
16440000000 - Prêt CE - 100 K€ n°267558G	85 913,07	95 338,53
16884000000 - Intérêts Courus sur Emprunts	698,98	795,29
Découverts et concours bancaires	150,00	313,79
51860000000 - Intérêts courus à payer	150,00	313,79
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)</b>	<b>605 750,88</b>	<b>698 030,59</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 094,33	399 961,97
40100000000 - Fournisseurs	205 321,72	251 699,54
40810000000 - Factures non parvenues	247 772,61	148 262,43
Personnel	215 316,87	237 415,56
42100000000 - Personnel - Rémunérations dues		10 510,02
42700000000 - Personnel - Oppositions		146,23
42820000000 - Dettes prov. congés payés et RTT	151 786,80	155 064,41
42860000000 - Autres charges à payer (personnel)	45 771,07	49 558,42
42861000000 - Dettes provisionnées CET	17 759,00	22 136,48
Organismes sociaux	201 945,16	215 409,32
43100000000 - Sécurité sociale	67 641,04	72 830,94
43200000000 - Mutuelle	14 636,16	15 630,76
43300000000 - Retraite Complément. APICIL	18 493,11	18 995,20
43400000000 - Cotisations à verser au CDG public	708,57	440,73





## Détail du Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
43500000000 - Prévoyance UNMI	10 773,44	11 547,09
43551000000 - Prév.Non cadre GAN	7 442,28	7 442,28
43771000000 - RBT IJSS NETTES PREVOYANCE		260,72
43820000000 - Charges sur congés à payer	59 211,15	62 610,66
43860000000 - Organismes - Autres charges à payer	15 596,98	16 765,40
43861000000 - Charges sociales sur CET	7 442,43	8 885,54
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	60 881,00	77 598,00
44551000000 - TVA à décaisser	54 532,00	75 998,00
44587000000 - TVA sur factures à établir	6 349,00	1 600,00
Autres dettes fiscales et sociales	17 681,06	17 373,01
44210000000 - IMPOTS-Plvt à la source	5 323,30	5 639,66
44860000000 - Etat - Autres charges à payer	12 357,76	11 733,35
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>495 824,09</b>	<b>547 795,89</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 248,80
40840000000 - Fournisseurs fnp immo		2 248,80
Autres dettes	215 101,64	230 746,00
41100000000 - Collectif clients	439,51	25 304,76
41110000000 - Clients créditeurs	18 552,79	
41980000000 - R.r.r. à accorder et avoirs établ.	4 734,00	
46700100000 - créditeurs débiteurs divers	14 632,25	32 576,90
46720000000 - Fourn débours	176 743,09	172 864,34
Produits constatés d'avance (1)		79 216,57
48700000000 - Produits constatés d'avance		79 216,57
<b>DETTES (1)</b>	<b>1 769 770,94</b>	<b>1 957 999,82</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 604 840,94</b>	<b>8 350 191,53</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	511 229	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1258 542	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	150	314
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises	1 535 696,11	1 349 557,66	186 138,45	13,79
7071000000 - Vente cercueils	1 130 789,01	977 917,19	152 871,82	15,63
7071500000 - Vente reliquaires piquets r	23 013,07	20 481,58	2 531,49	12,36
7072000000 - Vente Accessoires	23 805,87	22 481,54	1 324,33	5,89
7072100000 - Vente Capitons	204 207,22	178 030,17	26 177,05	14,70
7073400000 - Vente housse TSC	42 426,43	41 138,90	1 287,53	3,13
7074000000 - Vente Registres	22 014,54	21 587,23	427,31	1,98
7077100000 - Vente Urnes	65 865,09	62 127,12	3 737,97	6,02
7077200000 - autres ventes	365,00	215,00	150,00	69,77
7079200000 - Vente Fleurs Artificielles	11 651,93	14 314,13	-2 662,20	-18,60
7079400000 - Vente plaques souvenirs	11 557,95	11 264,80	293,15	2,60
Production vendue	5 084 083,03	4 832 990,26	251 092,77	5,20
7042000000 - Vente Crémation	1 394 764,47	1 392 547,70	2 216,77	0,16
7043000000 - Vente Fossoyage 20%	234 834,09	216 183,49	18 650,60	8,63
7043010000 - Vente Fossoyage 10%	1 101,82	1 585,04	-483,22	-30,49
7043200000 - Reprises Administratives	506 767,51	369 525,34	137 242,17	37,14
7044000000 - Vente Funérarium	925 530,94	983 457,39	-57 926,45	-5,89
7044500000 - Vente Laboratoire	149 368,20	152 089,50	-2 721,30	-1,79
7045000000 - Vente Maitre de Cérémoni	78 862,09	144 733,97	-65 871,88	-45,51
7046500000 - Vente Mise en Bière	145 160,68	132 250,91	12 909,77	9,76
7046700000 - Vente Organisation des d	293 718,00	288 800,28	4 917,72	1,70
7047000000 - Vente Soins	227 803,66	198 542,67	29 260,99	14,74
7047100000 - Vente Toilettes	47 143,88	50 835,11	-3 691,23	-7,26
7047200000 - Vente Transport Gde dista	529,15	809,00	-279,85	-34,59
7047210000 - Vente Transport Gde Dist	61 838,14	105 429,98	-43 591,84	-41,35
7047400000 - Vente TSC 20% Personne	69 965,17	64 633,68	5 331,49	8,25
7047410000 - VENTE TSC 10% Véhicul	171 032,22	163 780,58	7 251,64	4,43
7048000000 - Vente Convois 20% Perso	35 251,58	232 173,90	-196 922,32	-84,82
7048010000 - Vente Convois 10% Véhic	806 923,39	381 049,42	425 873,97	111,76
7082000000 - Commissions MUTAC	35 634,86	34 812,25	822,61	2,36
7083000000 - Locations SEFERIAN	825,00	3 633,00	-2 808,00	-77,29
7096100000 - remises sur prestations	-102 971,82	-83 882,95	-19 088,87	22,76
Production stockée				
Subventions d'exploitation	6 000,02	1 999,98	4 000,04	200,00
7400000000 - Subventions d'exploitation	6 000,02	1 999,98	4 000,04	200,00
Autres produits	187 588,06	115 207,28	72 380,78	62,83
7580000000 - Produits divers de gestion	5 618,75	8 239,50	-2 620,75	-31,81
7815000000 - Reprises/prov. pour risque	83 000,00	16 000,00	67 000,00	418,75
7817300000 - Repris.s/prov.dépréc. stoc	7 695,08		7 695,08	
7817400000 - Repris.s/prov.dépréc. créa	33 399,19	16 315,79	17 083,40	104,70
7910000000 - Transferts de charges exp	28 470,67	25 258,71	3 211,96	12,72
7911000000 - Avantage en Nature	9 845,24	7 704,46	2 140,78	27,79
7912000000 - Transferts de charges RB	16 994,13	32 085,10	-15 090,97	-47,03
7913000000 - Remboursement assuranc	2 565,00	9 603,72	-7 038,72	-73,29
<b>Total</b>	<b>6 813 367,22</b>	<b>6 299 755,18</b>	<b>513 612,04</b>	<b>8,15</b>



## Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises	338 310,62	381 582,11	-43 271,49	-11,34
6071000000 - Achats cercueils	287 865,17	290 351,90	-2 486,73	-0,86
6071700000 - Achat Urnes	13 263,16	25 887,27	-12 624,11	-48,77
6072000000 - Achat Accessoires	5 780,94	15 342,11	-9 561,17	-62,32
6072100000 - Achat Capitons	32 884,43	37 173,56	-4 289,13	-11,54
6073400000 - Achat Houses TSC	1 457,72	6 341,64	-4 883,92	-77,01
6079200000 - Achat Fleurs artificielles	4 804,51	7 753,34	-2 948,83	-38,03
6079210000 - Fleurs naturelles hors déb	500,02		500,02	
6079300000 - Achats faire part	197,00	123,00	74,00	60,16
6079400000 - Achat Plaques souvenirs	11 579,73	13 679,32	-2 099,59	-15,35
6097000000 - Rabais remise et ristourne	-20 022,06	-15 070,03	-4 952,03	32,86
Variation de stock (m/ses)	639,20	-77 134,53	77 773,73	-100,83
6037000000 - Variation stocks marchan	-23 471,02	-6 213,02	-17 258,00	277,77
6037100000 - Variation stock économat	3 000,59	-17 658,02	20 658,61	-116,99
6037120000 - Variation stock vêtements	21 109,63	-53 263,49	74 373,12	-139,63
Achats de m.p & aut.approv.	44 804,58	79 936,83	-35 132,25	-43,95
6020000000 - Achats economat stockés	19 624,51	25 000,00	-5 375,49	-21,50
6022000000 - Achats vêtements de trav	20 562,14	53 226,61	-32 664,47	-61,37
6022100000 - Achat stockés - gazoil non	4 617,93	1 710,22	2 907,71	170,02
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	2 133 382,88	2 024 087,41	109 295,47	5,40
6041000000 - Achat Marbriers		1 837,60	-1 837,60	-100,00
6041110000 - Achats Marbriers Sous-Tr	2 390,00	18 298,50	-15 908,50	-86,94
6042100000 - Achat Crématations	565,11	4 166,68	-3 601,57	-86,44
6043000000 - Achat prestation fossoyag	1 745,34	16 712,37	-14 967,03	-89,56
6044500000 - Achat prestation labo		192,00	-192,00	-100,00
6045100000 - Achat prestation maitre cé	14 764,00		14 764,00	
6047100000 - Achat prestation soins toil	116 112,50	90 512,38	25 600,12	28,28
6047300000 - Achat transport grande dis	1 081,51	1 756,23	-674,72	-38,42
6047310000 - Achat transport gde distan		84,64	-84,64	-100,00
6047400000 - Achat prestation collecte p		450,00	-450,00	-100,00
6047500000 - Achat transport sans civiè	60 532,34	57 424,18	3 108,16	5,41
6048000000 - Achat cultes	120,00		120,00	
6048100000 - Achat prestation convois 2	18 174,80	28 248,30	-10 073,50	-35,66
6048110000 - Achat prestations convoi 1	6 833,80	22 514,80	-15 681,00	-69,65
6048200000 - Achat Thanatopracteurs		320,50	-320,50	-100,00
6049500000 - Achat enaos		11 649,99	-11 649,99	-100,00
6061100000 - Electricité	186 029,59	99 164,63	86 864,96	87,60
6061200000 - Gaz	130 387,00	123 114,74	7 272,26	5,91
6061300000 - Eau	3 852,55	5 123,25	-1 270,70	-24,80
6063000000 - Fournitures Entretien	20 648,42	14 627,78	6 020,64	41,16
6063200000 - Fournitures Petits Equipe	34 686,68	35 348,03	-661,35	-1,87
6063600000 - Vêtement de travail		-1 880,21	1 880,21	-100,00
6064000000 - Fournitures administrative	6 697,70	5 112,36	1 585,34	31,01
6066000000 - Carburant	21 650,03	19 224,74	2 425,29	12,62
6111000000 - Prestations informatiques	114 897,20	68 587,58	46 309,62	67,52



## Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
6122000000 - Crédit-bail CE Lease - VIV		7 475,40	-7 475,40	-100,00
6122100000 - Credit-bail LIXXBAIL - VI	41 048,83	43 591,68	-2 542,85	-5,83
6122200000 - Credit Bail CM-CIC ISUZ	6 660,00	6 660,00		
6125100000 - Crédit Bail OPEL VIVARO	28 751,27	30 532,32	-1 781,05	-5,83
6125200000 - Crédit-bail CM-CIC Gravot	1 414,08	1 414,08		
6125300000 - Crédit-bail mini pelle bnp	8 877,30	8 815,44	61,86	0,70
6132000000 - Locations immobilières	117 336,26	109 103,41	8 232,85	7,55
6135000000 - Locations mobilières	19 933,47	18 069,93	1 863,54	10,31
6135500000 - Location TPE	3 012,50	2 776,00	236,50	8,52
6135510000 - Lld erp divalto ech 05/25	15 468,00	15 468,00		
6135520000 - Lld videosurveillance gren	31 135,16	17 628,70	13 506,46	76,62
6136000000 - Location CREDIPAR VL P	28 424,72	25 902,12	2 522,60	9,74
6137000000 - Locations DIAC Renault V	15 845,08	15 505,71	339,37	2,19
6137500000 - Locations DIAC Renault V	11 674,32	10 674,32	1 000,00	9,37
6138000000 - Location bpce carlease re	1 653,77		1 653,77	
6140000000 - Charges locatives	15 898,52	15 443,05	455,47	2,95
6154000000 - Entretien batiment	110 302,81	87 004,53	23 298,28	26,78
6155100000 - Entretien matériel de trans	33 769,94	22 385,48	11 384,46	50,86
6155110000 - Ent materiel	24 414,49	38 905,34	-14 490,85	-37,25
6155200000 - Entretien vêtements	2 859,60	1 997,24	862,36	43,18
6156000000 - Maintenance équipement	11 862,58	13 345,29	-1 482,71	-11,11
6156100000 - Maitenance biens MaD P	73 981,62	71 473,54	2 508,08	3,51
6160000000 - Assurance	44 769,34	37 707,40	7 061,94	18,73
6161000000 - Prime assurance véhicule	26 329,56	24 903,96	1 425,60	5,72
6181000000 - Documentation générale	73,46	59,75	13,71	22,95
6185000000 - Frais de colloquesé de sé	958,33		958,33	
6210000000 - Personnel extérieur	32 441,73	34 507,60	-2 065,87	-5,99
6214000000 - Personnel PFI mis à dispo	364 745,39	374 759,98	-10 014,59	-2,67
6226100000 - Honoraires Orfis EC	10 340,00	9 630,00	710,00	7,37
6226200000 - Honoraires RSM CAC	13 449,00	12 765,01	683,99	5,36
6226300000 - Honoraires Social	17 604,00	16 358,00	1 246,00	7,62
6226400000 - Honoraires divers	29 814,00	56 147,00	-26 333,00	-46,90
6226500000 - Honoraires Prestations Ps	2 862,53	7 333,37	-4 470,84	-60,97
6226600000 - Honoraires Divers	23 032,34	29 560,00	-6 527,66	-22,08
6227000000 - Frais d'actes et de content	5 824,90	8 152,36	-2 327,46	-28,55
6228000000 - Rémunération d'interméd	43 090,59	57 640,65	-14 550,06	-25,24
6231000000 - Annonces et Insertions	19 838,87	19 192,65	646,22	3,37
6234000000 - Cadeaux à la clientèle	228,17	2 652,49	-2 424,32	-91,40
6236000000 - Catalogues et imprimés	12 573,50	13 266,59	-693,09	-5,22
6238000000 - Pourboires et dons	20 022,06	15 070,03	4 952,03	32,86
6251000000 - Frais de déplacement	9 278,29	8 007,66	1 270,63	15,87
6257000000 - Frais de Réceptions	20 919,84	8 805,88	12 113,96	137,57
6260000000 - Frais postaux	9 854,01	9 496,60	357,41	3,76
6261000000 - Téléphone	7 664,09	6 498,06	1 166,03	17,94
6263000000 - Internet	25 181,46	25 181,28	0,18	
6270000000 - Services bancaires et assi	5 888,86	5 780,17	108,69	1,88
6281000000 - Concours divers, Cotisatio	13 684,67	9 196,27	4 488,40	48,81
6284000000 - Frais de recrutement	27 421,00	44 652,00	-17 231,00	-38,59
<b>Total</b>	<b>2 517 137,28</b>	<b>2 408 471,82</b>	<b>108 665,46</b>	<b>4,51</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>4 296 229,94</b>	<b>3 891 283,36</b>	<b>404 946,58</b>	<b>10,41</b>



## Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	70 628,50	60 461,52	10 166,98	16,82
6333000000 - Formation continue	19 998,34	19 547,31	451,03	2,31
6335000000 - Vers. libératoires / taxe ap	13 603,51	13 277,41	326,10	2,46
6338100000 - Contribution AGEFIPH	4 714,00	3 508,18	1 205,82	34,37
6351100000 - CVAE	11 596,13	17 478,50	-5 882,37	-33,65
6351110000 - CFE -Contrib. Foncière en	17 225,00	3 165,00	14 060,00	444,23
6351400000 - Taxes sur les véhicules d	696,22	606,50	89,72	14,79
6353000000 - Taxes diverses sur véhicu	1 179,04		1 179,04	
6378100000 - Taxes diverses	1 616,26	2 878,62	-1 262,36	-43,85
Salaires et Traitements	2 113 433,60	2 011 709,80	101 723,80	5,06
6411000000 - Salaires, appointements,	1 826 365,66	1 810 748,03	15 617,63	0,86
6412000000 - Congés payés	-3 277,61	-13 363,61	10 086,00	-75,47
6412100000 - CET	-4 377,48	-10 185,26	5 807,78	-57,02
6413000000 - Primes et gratifications	151 989,37	149 775,83	2 213,54	1,48
6413220000 - Prime pouvoir d'achat		20 983,55	-20 983,55	-100,00
6414000000 - Avantage en nature	9 845,24	7 697,63	2 147,61	27,90
6414100000 - Indemnités Complémentai	132 888,42	46 053,63	86 834,79	188,55
Charges sociales	921 935,23	905 797,21	16 138,02	1,78
6451000000 - Cotisations à l'URSSAF	574 673,17	583 884,55	-9 211,38	-1,58
6452000000 - Cotisations Harmonie Mut	56 264,53	49 943,09	6 321,44	12,66
6453000000 - Cotisations caisses de retr	149 186,49	148 791,81	394,68	0,27
6453210000 - CNRACL Agents détaché	3 044,42	10 921,92	-7 877,50	-72,13
6454100000 - Perte emploi dirigeant	3 727,71		3 727,71	
6458000000 - Cotisations aux autres org	-9 054,81	6 137,57	-15 192,38	-247,53
6458200000 - Cotisations sociales13e m	-345,77	5 362,40	-5 708,17	-106,45
6458300000 - Cs sur 13ème mois	6 000,00		6 000,00	
6459000000 - Charges sociales Congés	-3 399,51	-6 046,69	2 647,18	-43,78
6459100000 - cot sociale sur cet	-1 443,11	-4 395,22	2 952,11	-67,17
6472000000 - Comité d'Entreprise Budg	4 352,75	4 769,66	-416,91	-8,74
6474000000 - Comité d'Entreprise Budg	28 425,37	27 425,39	999,98	3,65
6475000000 - Médecine du travail	6 849,46	7 055,04	-205,58	-2,91
6480000000 - Autres charges de person		629,00	-629,00	-100,00
6481000000 - Transports à charge de l'	5 166,33	4 436,06	730,27	16,46
6482000000 - Frais sur formation	8 811,00	7 812,00	999,00	12,79
6483000000 - Tickets restaurant	59 677,20	59 070,63	606,57	1,03
6484000000 - Personnel - Intéressement	30 000,00		30 000,00	
Amortissements et provisions	274 348,38	272 452,70	1 895,68	0,70
6811200000 - Dotations amortis./ immo.	256 589,62	184 970,44	71 619,18	38,72
6815000000 - Dot/prov. risques & charg		35 000,00	-35 000,00	-100,00
6817300000 - Dot. prov. dépréc. stocks	2 585,00	23 296,46	-20 711,46	-88,90
6817400000 - Dot. prov. dépréc. créanc	15 173,76	29 185,80	-14 012,04	-48,01
Autres charges	267 830,82	208 927,45	58 903,37	28,19
6510000000 - Redevances /concessions	252 086,32	180 486,13	71 600,19	39,67
6540000000 - Pertes /créances irrécouvr	7 881,80	10 284,94	-2 403,14	-23,37
6580000000 - Charges de gestion coura	7 862,70	18 156,38	-10 293,68	-56,69
<b>Total</b>	<b>3 648 176,53</b>	<b>3 459 348,68</b>	<b>188 827,85</b>	<b>5,46</b>



## Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>648 053,41</b>	<b>431 934,68</b>	<b>216 118,73</b>	<b>50,04</b>
Produits financiers	13 600,61		13 600,61	
76300000000 - Revenus autres créances	2 909,31		2 909,31	
76800000000 - Autre produits financiers	10 691,30		10 691,30	
Charges financières	7 573,76	8 549,79	-976,03	-11,42
66100000000 - Charges d'intérêts		324,09	-324,09	-100,00
66116000000 - Intérêts des emprunts et d	7 573,76	8 225,70	-651,94	-7,93
<b>Résultat financier</b>	<b>6 026,85</b>	<b>-8 549,79</b>	<b>14 576,64</b>	<b>-170,49</b>
Opérations en commun	-328 013,16	-354 198,27	26 185,11	-7,39
65591000000 - Prov pour renouv immob	-328 013,16	-354 198,27	26 185,11	-7,39
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>326 067,10</b>	<b>69 186,62</b>	<b>256 880,48</b>	<b>371,29</b>
Produits exceptionnels	89 634,25	141 896,69	-52 262,44	-36,83
77180000000 - Autres produits except. de		114,80	-114,80	-100,00
77500000000 - Produits de cession d'élé	29 000,00	22 670,48	6 329,52	27,92
77800000000 - Autres produits exception	57 627,25	119 111,41	-61 484,16	-51,62
78750000000 - Repris.s/prov.risques char	3 007,00		3 007,00	
Charges exceptionnelles	21 771,49	110 917,00	-89 145,51	-80,37
67120000000 - Pénalités et amendes		300,00	-300,00	-100,00
67180000000 - Autres charges except. de	11 331,00		11 331,00	
67500000000 - Valeurs compt. éléments	418,39		418,39	
67880000000 - Charges exceptionnelles	10 022,10	20 000,00	-9 977,90	-49,89
68750000000 - Dot aux provisions excepti		90 617,00	-90 617,00	-100,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>67 862,76</b>	<b>30 979,69</b>	<b>36 883,07</b>	<b>119,06</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>393 929,86</b>	<b>100 166,31</b>	<b>293 763,55</b>	<b>293,28</b>



Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



Annexe

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 8 604 841 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 393 930 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 2 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 30 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 6 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

---

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Convention Collective : Pompes Funèbres

La société n'a pas constaté de provision ni souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.



## **Faits caractéristiques**

### CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le syndicat des Pompes Funèbres Intercommunales de la Ville de Lyon (le délégant) ainsi que diverses communes ont constitués, en octobre 2016, une société publique locale "POLE FUNERAIRE PUBLIC - METROPOLE DE LYON" (le délégataire), ayant pour objet la gestion du service extérieur des Pompes Funèbres.

Jusqu'en octobre 2016 et depuis 2006, ce service était géré par une Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

En application des dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat a décidé de confier à la SPL "POLE FUNERAIRE PUBLIC - METROPOLE DE LYON", dont il est le principal actionnaire :

1. La gestion du service extérieur des Pompes Funèbres
2. La gestion du Crématorium de Lyon sis au cimetière de la Guillotière à Lyon,
3. La gestion du centre funéraire de Lyon et du centre funéraire de Villeurbanne,
4. La prestation de reprises de concessions échues ou abandonnées.

et ce pour une durée de 5 ans.

En contrepartie, le délégataire reverse au délégant une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable déterminée en fonction des performances économiques de la structure chaque fin d'année.

Outre Lyon et Villeurbanne au travers du PFIAL, le POLE FUNERAIRE PUBLIC bénéficie également de DSP (Délégation de service public) de la part des communes suivantes :

Bron,  
Corbas,  
Rillieux,  
Tassin,  
Oullins.

En décembre 2021, un avenant au contrat de délégation de service publique avait été établi et prolongait le contrat pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31/12/2023.

En Novembre 2023, cette convention a fait l'objet d'une nouvelle prorogation pour une durée de 8 années. De ce fait, sauf résiliation anticipée, la nouvelle échéance est prévue au 31/12/2031.

### TRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION

Les immobilisations mises en concession font l'objet d'une provision pour renouvellement comptabilisée au passif du bilan. En contrepartie, une dotation est comptabilisée au niveau du résultat courant (opération mise en commun).

Sur l'exercice 2022, cette dotation représentait 354 K€.

Au cours de l'exercice 2023, la dotation s'élève à 328 K€

### AUTRES INFORMATIONS :

Le 26 Juin 2023, le PFIAL a accordé une subvention d'investissement globale de 1,9 millions d'euros destinée au financement des travaux de rénovation du crématorium de Lyon et de la construction du four à reliquaires. La répartition



## **Faits caractéristiques**

de l'enveloppe de la subvention entre les deux projets n'est pas définitivement arrêtée au 31 décembre 2023 et sera affectée en fonction du coût définitif des investissements. Dans ce contexte, la subvention n'a pas été traduite dans les comptes de l'exercice 2023. L'engagement reçu du PFIAL est mentionné dans les engagements hors bilan dans la rubrique "Autres engagements reçus".



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	49 825			49 825
Immobilisations corporelles	9 032 431	883 803	302 686	9 613 548
Immobilisations financières	17 350			17 350
<b>Total</b>	<b>9 099 606</b>	<b>883 803</b>	<b>302 686</b>	<b>9 680 723</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	7 825			7 825
Immobilisations corporelles	3 440 874	449 649	31	3 890 491
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>3 448 699</b>	<b>449 649</b>	<b>31</b>	<b>3 898 316</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>5 782 406</b>

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	42 000			42 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 825			7 825
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>49 825</b>			<b>49 825</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	146 601	3 838		150 439
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 508 896	514 938		2 023 834
- Matériel de transport	69 845	61 816	448	131 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 684	10 474		148 159
- Emballages récupérables et divers	7 070 054			7 070 054
- Immobilisations corporelles en cours	99 351	292 737	302 238	89 850
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 032 431</b>	<b>883 803</b>	<b>302 686</b>	<b>9 613 548</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 350			17 350
<b>Immobilisations financières</b>	<b>17 350</b>			<b>17 350</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 099 606</b>	<b>883 803</b>	<b>302 686</b>	<b>9 680 723</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		883 803		883 803
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>883 803</b>		<b>883 803</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		302 238		302 238
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		448		448
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>302 686</b>		<b>302 686</b>

### Immobilisations corporelles

Conformément aux articles L.2223.19 et L.2223.40 du Code Général des collectivités territoriales, le POLE FUNERAIRE PUBLIC DE LA METROPOLE DE LYON, délégataire du service public du service extérieur des Pompes Funèbres s'est vu mettre à sa disposition un certain nombre de locaux d'exploitation utiles à son activité, à savoir :

1. Le centre funéraire de Lyon avenue Berthelot et dépendances dont la chambre funéraire,
2. Le centre funéraire de Villeurbanne rue du Cimetière,
3. Le crématorium de Lyon, rue Pierre Delore,
4. Des locaux techniques

Le tout pour un montant total évalué dans le contrat de DELEGATION DE SERVICE PUBLIC de 7 514 092 €

Par ailleurs, il lui a été également mis à disposition divers mobiliers pour un montant de 202 529 €.

L'ensemble de ces immobilisations ont été portés à l'actif du bilan par la contrepartie au passif dans la rubrique AUTRES FONDS PROPRES.

Les ajustements sont les suivants :

Valeur brute des immobilisations : 7 070 K€ (7 070 K€ au 31/12/2022)

Valeur nette des immobilisations : 3 963 K€ ( 4 156 K€ au 31/12/2022)

Valeur des amortissements cumulés : 3 107 K€ (2 954 K€ au 31/12/2022).

La dotation aux amortissements a fait l'objet d'une reprise, sans passer par le compte de résultat pour un montant de 193 057.73 euros au 31/12/2023.



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 825			7 825
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 825</b>			<b>7 825</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	77 834	23 640		101 474
- Installations générales, agencements aménagements divers	289 780	208 528		498 309
- Matériel de transport	60 833	8 072	31	68 874
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 756	16 350		115 106
- Emballages récupérables et divers	2 913 672	193 058		3 106 729
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 440 874</b>	<b>449 649</b>	<b>31</b>	<b>3 890 491</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 448 699</b>	<b>449 649</b>	<b>31</b>	<b>3 898 316</b>



## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		449 649	449 649
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>		<b>449 649</b>	<b>449 649</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		31	31
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>31</b>	<b>31</b>





## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 398 753 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 350		17 350
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 316 351	1 269 798	46 553
Autres	58 133	58 133	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 918	6 918	
<b>Total</b>	<b>1 398 753</b>	<b>1 334 850</b>	<b>63 903</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	42 828
Rabais, remises, ristournes à obtenir	660
Produits à recevoir	11 248
<b>Total</b>	<b>54 736</b>



## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 048 000,00 euros décomposé en 51 200 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Titres composant le capital social au début de l'exe	51 200			51 200
<b>TOTAL</b>	<b>51 200</b>			<b>51 200</b>

Décision de l'assemblée générale du 13/06/2023.

#### Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-551 344
Résultat de l'exercice précédent	100 166
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-451 177</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-451 177
<b>Total des affectations</b>	<b>-451 177</b>



## Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	2 048 000				2 048 000
Réserve légale	7 171				7 171
Report à Nouveau	-551 344	-451 177	-451 177	-551 344	-451 177
Résultat de l'exercice	100 166	-100 166	393 930	100 166	393 930
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 603 994</b>	<b>-551 344</b>	<b>-57 248</b>	<b>-451 177</b>	<b>1 997 924</b>



## Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	187 000		83 000		104 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations	354 198	328 013			682 211
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 617		3 007		87 610
<b>Total</b>	<b>631 815</b>	<b>328 013</b>	<b>86 007</b>		<b>873 821</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			83 000		
Financières					
Exceptionnelles			3 007		



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	150	150		
- à plus de 1 an à l'origine	605 601	94 372	372 809	138 420
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 094	453 094		
Dettes fiscales et sociales	495 824	495 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	215 102	215 102		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 769 771</b>	<b>1 258 542</b>	<b>372 809</b>	<b>138 420</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	92 020			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	247 773
Intérêts Courus sur Emprunts	699
Intérêts courus à payer	150
Dettes prov. congés payés et RTT	151 787
Autres charges à payer (personnel)	45 771
Dettes provisionnées CET	17 759
Charges sur congés à payer	59 211
Organismes - Autres charges à payer	15 597
Charges sociales sur CET	7 442
Etat - Autres charges à payer	12 358
R.r.r. à accorder et avoirs établ.	4 734
<b>Total</b>	<b>563 281</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 918		
<b>Total</b>	<b>6 918</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Ventes de marchandises	1 535 696
Prestations de services	5 047 623
Autres produits	36 460
<b>TOTAL</b>	<b>6 619 779</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 449 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

##### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	8 331	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	418	
Autres charges	10 022	
Produits des cessions d'éléments d'actif		29 000
Autres produits		57 627
Reglement Litige	3 000	
Provision pour risque		3 007
<b>TOTAL</b>	<b>21 771</b>	<b>89 634</b>



## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 56 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maitrise et techniciens	17	
Employés	25	
Ouvriers	6	
<b>Total</b>	<b>56</b>	

#### NOTES SUR L'EFFECTIF

Outre le personnel employé directement par le POLE FUNERAIRE pour l'exercice de son activité, environ 7 personnes statutairement fonctionnaire sont mises à disposition et refacturées mois par mois par leur tutelle.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés





## Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	27 823
Engagements de crédit-bail immobilier	
Locations de véhicules	27 365
Location ERP	21 913
Locations matériels	3 875
Autres engagements donnés	53 153
<b>Total</b>	<b>80 976</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Subvention d'investissement PFIAL	1 900 000
Autres engagements reçus	1 900 000
<b>Total</b>	<b>1 900 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			52 900	30 417	83 317
Cumul exercices antérieurs			22 405	15 209	37 613
Dotations de l'exercice			10 580	6 083	16 663
<b>Amortissements</b>			32 985	21 292	54 277
Cumul exercices antérieurs			32 238	16 650	48 888
Exercice			8 205	6 660	14 865
<b>Redevances payées</b>			40 443	23 310	63 753
A un an au plus			8 728	6 660	15 388
A plus d'un an et cinq ans au plus			8 268	3 330	11 598
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>			16 996	9 990	26 986
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			529	308	837
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>			529	308	837
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>			10 291	76 461	86 752



## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 767 euros  
Ventilation de l'engagement par catégorie :

- Les non cadres représentent 53 141 € soit 76.17%
- Les cadres représentent 16 626 € soit 23.83%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



Liasse fiscale

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD  
 2024  
 Régime simplifié de l'imposition  
 Régime Réel normal  
 ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

Exercice ouvert le 01/01/2023 et clos le 31/12/2023

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON	
SIRET : 8 2 3 1 7 7 1 7 5 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
181 avenue Berthelot  69007 LYON	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées Services funéraires Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%    Autres PV imposables à 19%    PV à long terme imposables à 0%    PV exonérées art. 238quindecies

## 3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies     Jeunes entreprises innovantes     Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A   
 Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies     Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies     Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies     Autres dispositifs     Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies   
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées     Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies     Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)     Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %   
 Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies     Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

## F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

## H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI    Si oui, indication du logiciel utilisé : DIVALTO

Nom et coordonnées ECF     Viseur conventionné     Visa : CGA

– du prestataire : .....

– du comptable : SAS ORFIS  
79 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE    Tél : 0472693888

– du conseil : .....    Tél : .....

– du CGA ou du viseur conventionné : .....    Tél : .....

– N° d'agrément :

Cegrid Group

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024

N° 2065-SD

2024

S<sup>2</sup>LO

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N°

N° 2065 bis SD

Formulaire obligatoire

(art. 223 du Code général des impôts)

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



### I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QU'...

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				<b>Total (a à h)</b>

### J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

*( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
								Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8			

### K DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

### M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 07/10/2024



ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE 12

Adresse de l'entreprise : 181 avenue Berthelot 69007 LYON

Durée de l'exercice précédent\* : 12

Numéro SIRET\* : 8 2 3 1 7 7 1 7 5 0 0 0 1 0

Néant  \*

				Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 825	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	42 000	42 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	150 438	48 965
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 373 258	5 584 240
		Immobilisations en cours	AV	AW	89 850	89 850
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	17 350	17 350	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>3 898 316</b>	<b>5 782 406</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	177 507	159 320
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	79 696	79 696	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 316 350	1 283 456
		Autres créances (3)	BZ	CA	58 133	58 133
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	1 234 909	1 234 909	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 918	6 918	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>51 081</b>	<b>2 822 434</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>12 554 238</b>	<b>IA</b>	<b>3 949 397</b>	<b>8 604 840</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :	42 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	<b>CR</b>	46 552	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE  \*

		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 048 000 .....)	DA	2 048 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 171	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	( 451 177 )	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	393 929	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 997 923	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	3 963 324	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	3 963 324	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	191 610	
	Provisions pour charges	DQ	682 211	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	873 821	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	605 750	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	453 094	
	Dettes fiscales et sociales	DY	495 824	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	215 101		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 769 770		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	8 604 840		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 258 541		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	150		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE  \*

		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 512 486	FB	23 209	FC	1 535 696	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	5 084 083	FH		FI	5 084 083	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 596 569	FK	23 209	FL	6 619 779	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	181 969	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 618	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	6 813 367
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	338 310	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	639	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	44 804	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 133 382	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	70 628	
	Salaires et traitements*					FY	2 113 433	
	Charges sociales (10)					FZ	921 935	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS ) - dotations aux provisions*					GA	256 589
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 758
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	267 830		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	6 165 313	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	648 053	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	328 013
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	13 600
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 573
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	7 573
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	6 026	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	326 067	



Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Exercice N

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	86 627	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 007	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	89 634	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 331	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 440	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	21 771	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	67 862	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	6 916 602	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	6 522 672	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	393 929	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	47 708
		- Crédit-bail immobilier	HQ	39 042
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	57 875	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	252 086		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Voir état annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		



Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I			1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			KD	49 825	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS	146 600	KT		KU	3 838		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 508 895	KW		KX	514 938	
		Matériel de transport*			KY	69 844	KZ		LA	61 815	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	137 684	LC		LD	10 474	
		Emballages récupérables et divers *			LE	7 070 054	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	99 351	LI		LJ	292 737		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
	TOTAL III			LN	9 032 430	LO		LP	883 803		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
		Autres participations			8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières			1T	17 350	1U		1V				
TOTAL IV			1Q	17 350	1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	9 099 605	0H		0J	883 803			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1			2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO		LV		LW	49 825	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	150 438	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	2 023 834	MO
		Matériel de transport			IV	448	MP		MQ	131 211	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	148 158	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	7 070 054	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	302 238	MZ		NA	89 850	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IY	302 238	NG	448	NH	9 613 547	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	17 350	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	17 350	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	302 238	0K	448	0L	9 680 722	0M		



Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 825	PF		PG		PH	7 825		
<b>TOTAL I</b>		RK	7 825	RM		RN		RO	7 825		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	77 833	QA	23 639	QB		QC	101 473		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	289 780	QE	208 528	QF		QG	498 308		
	Matériel de transport	QH	60 832	QI	8 072	QJ	31	QK	68 874		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	98 755	QM	16 350	QN		QO	115 105		
	Emballages récupérables et divers	QP	2 913 671	QR	193 057	QS		QT	3 106 729		
	<b>TOTAL II</b>	QU	3 440 873	QV	449 648	QW	31	QX	3 890 491		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	3 448 698	ØP	449 648	ØQ	31	ØR	3 898 316		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
<b>TOTAL II</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>	NL					NM						NO	
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour litiges	4A	187 000	4B	4C	83 000	4D	104 000		
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G		4H			
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L		4M			
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R		4S			
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V		4W			
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z		5A			
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D		5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	354 198	5H	328 013	5J	5K	682 211		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ		ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T		5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	90 617	5W	5X	3 007	5Y	87 610		
<b>TOTAL II</b>	5Z	631 815	TV	328 013	TW	86 007	TX	873 821	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	23 296	6P	2 585	6R	7 695	6S	18 186
	Sur comptes clients	6T	51 120	6U	15 173	6V	33 399	6W	32 894
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	74 416	TY	17 758	TZ	41 094	UA	51 081
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	706 231	UB	345 771	UC	127 101	UD	924 902
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	17 758	UF	124 094			
	– financières		UG		UH				
	– exceptionnelles		UJ		UK	3 007			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC ME

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	17 350	UV		UW	17 350			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	46 552				46 552			
	Autres créances clients	UX	1 269 798		1 269 798					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO )	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	88		88					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 092		36 092				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	21 951		21 951					
	Charges constatées d'avance	VS	6 918		6 918					
	<b>TOTAUX</b>		VT	1 398 752	VU	1 334 849	VV	63 902		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	150		150						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	605 600		94 371		372 808			138 420	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	453 094		453 094						
Personnel et comptes rattachés		8C	215 316		215 316						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	201 945		201 945						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 881		60 881						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 681		17 681						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	215 101		215 101						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	1 769 770	VZ	1 258 541		372 808			138 420	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	92 019	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Exercice N, clos le : 31/12/2023

## I. RÉINTÉGRATIONS

## BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Publié le 07/10/2024

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	6 578	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	696	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	14 051	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8
		- imposées au taux de 0 %					ZN
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3

<b>TOTAL I</b>						WR	415 255
----------------	--	--	--	--	--	----	---------

## II. DÉDUCTIONS

## PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	10 873
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
		- imposées au taux de 0 %					WH
		- imposées au taux de 19%					WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
Majoration d'amortissement*						XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
---	--	--	--	--	--	----

## III. RÉSULTAT FISCAL

## TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	404 382		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	404 382
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>						XN		XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 160 320
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	404 382
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)	K6	755 938
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	755 938

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	210 998
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
---	----	----

Provisions pour risques et charges \*

Voir état annexe	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C

Provisions pour dépréciation \*

	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J

Charges à payer

	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)  
à reporter au tableau 2058-A :

YN	14 051	YO	10 873
----	--------	----	--------

↓ ligne WI ↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.





Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-De<sup>nt</sup> \*

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	( 551 343 )	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB			
							- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	100 166		Dividendes			ZE		
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions			ZF		
				Report à nouveau			ZG	( 451 177 )		
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH	( 451 177 )		
	<b>TOTAL I</b>	0F	( 451 177 )		<b>TOTAL II</b>					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7	383 297	)	YQ	27 822		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	337 216		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	258 728	)	XQ	260 381		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	397 187		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	146 017		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
	- Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	13 684	)	ST	992 580		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	2 133 382	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	28 821		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z	41 807		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	70 628	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 202 650		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	507 857		
DIVERS	- Montant brut des salaires *						0B	1 999 845		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE.int

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	LIXXBAIL CESSION A TERME VI 06/12/2023	448	31		417
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1	29 000	28 582	28 582			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑨</b>			28 582			
	<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑩</b>			(A)	(B)	(C)	
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DEint X \*

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 6 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées\*, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Rows include Plus-values réalisées au cours de l'exercice and Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégrer. Includes a TOTAL row at the bottom.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① \*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥=②+③-④-⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés )

Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Néant  \***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023

## DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	56
Dont apprentis	YF	1
Dont handicapés	YG	2
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 619 779
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	6 619 779

<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	5 618
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	6 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	31 036
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	42 654

<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	1 009 386
Variation négative des stocks	OQ	639
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 175 876
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	267 830
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 453 733

<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 4 208 700

<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 208 700

## Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(\*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupes de personnes de  
détendant directement au moins 10 % du capital de

Envoyé en préfecture le 07/10/2024  
Reçu en préfecture le 07/10/2024  
Publié le 07/10/2024  
ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE  
Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 8 2 3 1 7 7 1 7 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ADRESSE (voie) 181 avenue Berthelot

CODE POSTAL 69007 VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 16 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 51 200

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique DIV Dénomination SYNDICAT INTERCOMMUNAL P.F.I.A.L.

N° SIREN (si société établie en France) 200001014 % de détention 99.61 Nb de parts ou actions 51 005

Adresse : N° 177 Voie avenue Berthelot

Code Postal 69365 Commune LYON CEDEX 07 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.


(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupes de personnes de dont la société détient directement au moins 10 %

Envoyé en préfecture le 07/10/2024  
 Reçu en préfecture le 07/10/2024  
 Publié le 07/10/2024  
 ID : 069-200102747-20241001-20241001\_10-DE



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 8 2 3 1 7 7 1 7 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

ADRESSE (voie) 181 avenue Berthelot

CODE POSTAL 69007 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





Envoyé en préfecture le 07/10/2024

des Finances Publiques

Reçu en préfecture le 07/10/2024

N° 2067  
(2024)

Publié le 07/10/2024

ANNÉE S<sup>2</sup>LO ou exercice

ID : 069-200102747-20241001-2024100110-DE / 2023

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SA POLE FUNERAIRE PUBLIC METROPOLE DE LYON

Adresse 181 avenue Berthelot 69007 LYON

au 31/12/2023

## A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR MEIGNEN Patrick Directeur général	72, avenue Ferdinand de Lesseps 44600 SAINT NAZAIRE
2	MADAME DUMAS Cécile Directrice financière	350, avenue du Général de Gaulle 69760 LIMONEST
3	MONSIEUR SICAUD Nicolas Directeur commercial	20, impasse des Chataigniers 42600 SAINT THOMAS LA GARDE
4	MONSIEUR HOUTIN Patrice Directeur des opérations et travaux	6, allée Joannes Courvois 69330 MEYZIEU
5	MADAME CLERC Fabienne Directrice des relations institutionnelles et juridiques	route de Saint Germain 38200 LUZINAY
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	119 166		1 637	120 803	376	529		121 709
2	68 595		698	69 293		518		69 811
3	51 631		3 465	55 096				55 096
4	52 208		2 739	54 947		1 648		56 595
5	52 213			52 213				52 213
6								
7								
8								
9								
10								
**	343 813		8 539	352 352	376	2 696		355 425

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	228
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	20 919
Total	21 148

## C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2023.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	376 573	- de l'exercice 2023.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	335 423	- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire  
MEIGNEN Patrick  
Directeur Général

À LYON, le 01/02/2024

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.





